

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

☒ Rue de l'église - 01340 ATTIGNAT

Tél : 09 72 39 87 89

mail : ecolepublique@mairie-attignat.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D' ECOLE 21 mars 2023



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Ain
éducation
nationale

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			
Inspecteur de l'éducation nationale : Mme Vallier-Dubois			Excusée
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)
Directeur de l'école - Président : M. Sallet	X		
Maire : M. Martin	X		
Adjointe au maire : Mme Sochay	X		
Adjoint au maire :			
Mme Charnay Spennato		x	
Mme Duroussin-Balay	X		
Mme Revol	X		
M. Fraisse	X		
Mme Sixdenier	X		
M. Jomain	X		
Mme Lambey	X		
Mme Cendre	X		
Mme Gras	X		
Mme Cléaux-Badaut	X		
M. Fleury	X		
Mme Delplanque	X		
Mme Tonnard	X		
Mme Cornand	X		
Mme Bonnot			X
Mme Rolland			X
DELEGUES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE			
D.D.E.N : Mme Marmont	X		
D.D.E.N : Mme Brejon		X	
Mme Belnez (titulaire)	X		
Mme Boraca (titulaire)	X		
Mme Boyer (titulaire)	X		
Mme Chaplais (titulaire)		X	
Mme Chevallier (titulaire)	X		
M. Diallo (titulaire)		X	
Mme Fournié (titulaire)	X		
Mme Gambin (titulaire)		X	
Mme Josserand (titulaire)	X		
Mme Moser (titulaire)	X		
Mme Pelux (titulaire)			X
Mme Petit (titulaire)	X		
Mme Thivent (titulaire)	X		
Mme Valette (titulaire)	X		
Mme Diximus (suppléante)		X	
Mme Vernoux (suppléante)		X	
VOIX CONSULTATIVE			
ATSEM : Mme Nevoret		X	
ATSEM : Mme Arslanian	X		

ATSEM : Mme Chanel	X		
ATSEM : Mme Pellen	X		
ATSEM : Mme Peulet	X		
AESH : Mme Jouanneau		X	
AESH : Mme Trebos		X	
AESH : Mme Quentin		X	
M. Tonnard – Président du Sou des Ecoles	X		

Procès-verbal établi le 21 / 03 / 2023

Le président, (directeur de l'école)
 Nom : Christian Sallet
 Signature

La secrétaire, (enseignante de l'école)
 Nom : Tonnard Séverine
 Signature

Date : 21/03/2023 18h30-20h20

Carte scolaire et effectifs prévus

Point avec Mme Sochay : effectifs de 310 élèves prévus pour la rentrée prochaine. Il manque du monde. On est passé de « fermeture » à « fermeture à suivre ». Tout dépend de l'effectif qui sera annoncé en juin.

Maire / Mme Valette : Mme Rémer et Mme Vallier-Dubois ont été rencontrées et des arguments pour conserver le nombre de classes ont été présentés : manque d'éléments sur les effectifs mais annonce des constructions immobilières (3 enfants supplémentaires ont été identifiés). Pas d'informations encore sur le locatif. Mme Vallier-Dubois les avait prises en compte. Mme Valette a rappelé le dispositif 24, la classe ULIS. Rappel que la commune est en développement et que, même si ces annonces sont les mêmes depuis quelques années, le démarrage des travaux est bien acté.

Mme Valette : Mme Rémer s'attache aux effectifs et a observé une tendance plutôt à la baisse. Elle a rappelé que le dispositif 24 est un objectif de fin de quinquennat et qu'il est plus facile de fermer une classe dans une grande école que dans une petite.

Maire : Mme Rémer a rappelé que la décroissance du nombre d'élèves n'avait pas été prise en compte depuis plusieurs années d'où le nombre important de suppression de classes. Les arguments ont bien été écoutés. Il reste 3 semaines pour affiner le nombre d'élèves car la fermeture se fait en dessous de 26 et mais la réouverture qu'à partir de 28 élèves par classe.

Directeur : Pour ne pas fermer, il faudrait 338 élèves.

Maire : Mme Rémer a dit qu'elle ne voulait pas fermer une classe pour en rouvrir une deux ans plus tard et qu'elle ne voulait pas désorganiser une équipe pédagogique qui fonctionne. Les échanges ont été constructifs.

Directeur : Une demande a été faite aux parents d'élèves d'enlever les banderoles suite à une intervention de Mme Vallier-Dubois. Elle a fait comprendre que la « manière forte » ne fonctionnerait pas.

Parents d'élèves : Il a été précisé à Mme Rémer qu'il n'y avait pas de rapport de force mais l'expression d'une inquiétude.

Mairie : Nous allons faire notre maximum pour avoir des effectifs mais le mouvement des déménagements est difficile à estimer.

Directeur : Qu'en est-il des dérogations ?

Maire : Tout ce qui est légal est accepté.

Parents d'élèves : Pouvez-vous prévoir une date de portes ouvertes plus tôt pour peut-être décider les parents à inscrire leur enfant dans l'école publique plutôt que privée?

Mairie : Peut-être le 13 mai de 10 h à 12h.

Parents d'élèves : Si il y a la fermeture quel poste est supprimé ?

Directeur : C'est la DSDEN qui prend la décision, on ne sait pas.

Maire : Mme Rémer signale que la décharge complète de direction ne sera pas impactée.

Parents d'élèves : Serait-il possible de prévenir les parents plus tôt pour les conseils d'école afin de laisser le temps à chaque parent de réfléchir à d'éventuelles questions, et pour laisser suffisamment de temps aux parents délégués d'en discuter.

Directeur : Excuses renouvelées pour l'envoi tardif. Cela ne se reproduira pas.

Parents d'élèves : Peut-on avoir les adresses des parents pour les contacter rapidement ?

Directeur : Oui c'est possible et c'est prêt pour les parents qui ont accepté que leur mail soit transmis dans les fiches de renseignements. Les listes sont « par classe » et seront envoyées aux parents représentants.

Parents d'élèves : Serait-il possible sur un long arrêt maladie d'un enfant (de plus de 2jrs) de faire parvenir les devoirs ? Car dans certains niveaux il est difficile de récupérer le retard cumulé.

Directeur : Début de réponse dans la fiche d'information aux familles. Seuls les cas COVID sont « exemptés ». Les enseignants ne sont pas tous d'accord, la charge de travail n'est pas la même selon le niveau de classe. L'essentiel peut être donné, pas nécessairement la totalité. Pour les maladies graves, des choses sont prévues par l'hôpital ou le retour à la maison avec de l'enseignement à domicile.

Parents d'élèves : Qu'est-ce qui est mis en place pour gérer les élèves qui mettent à mal la classe ?

Directeur : Mise à mal des classes : plusieurs classes sont concernées de la maternelle jusqu'au CM2. De plus en plus d'élèves ont un comportement compliqué entre eux et envers les adultes. Certains élèves sont accompagnés par une AESH (décision de la MDPH), cela aide mais ce n'est pas toujours suffisant. Il n'y a plus de financement, plus de volontaires pour être AESH. A l'école nous en avons deux.

La gestion des cas difficiles est une gestion collective : c'est décidé au niveau du conseil des maitres. Les élèves qui posent problème, et les autres, ont besoin d'un discours commun. Au moment des récréations, tous les adultes surveillent. Il est possible, en cas d'urgence, de placer un élève dans une autre classe ou avec le directeur. Beaucoup de discussions (plusieurs heures) sont instaurées avec les élèves, les familles. On a demandé et eu l'aide de l'inspectrice, des conseillers pédagogiques (qui sont venus observer des élèves en classe), du psychologue scolaire. Il y a des plus en plus d'élèves difficiles et ce n'est pas propre à Attignat. Les enseignants et le directeur sont aussi concernés : une agression verbale a eu lieu ce soir à 16h40. Le climat de tension est réel pour les enseignants et les élèves sont fatigués. Il faut passer 10 à 15 minutes au téléphone pour prévenir les parents d'un élève malade. Les élèves entre eux ont du mal à se supporter, il y a de la violence verbale, physique. Un conseil d'élèves est en place pour développer des échanges, du vivre ensemble au moment récréation.

Des classes découvertes sont prévues même si les conditions sont difficiles, cela peut aider à souder le groupe.

Parents d'élève : Les parents peuvent-ils être appelés si un enfant n'est plus gérable lors de la classe découverte, comme c'est le cas lorsqu'un élève est malade ?

Enseignants CE2/CM1 et CM1 : Si un enfant est ingérable sur place, il y a d'autres adultes qui pourront gérer l'enfant.

Sou des écoles : Les enfants sont impatients, ils devront profiter de ce moment pour le rendre agréable.

Enseignants CE2/CM1 et CM1 : réunion demain le 22 mars pour finaliser le départ du 27 mars.

Directeur : Il y a beaucoup de temps passé, beaucoup d'investissement de la part des enseignants mais ça vaut le coup et on espère que cela va changer le climat des classes. D'autres classes qui vont partir également, les CM2.

Projets en cours, à venir

-24 au 26 mai : séjour en Ardèche pour les CM2

-Organom (de La Tienne à Viriat) a lancé un challenge inter-établissement en septembre sur le thème des déchets textiles, les deux CM2 ont participé ainsi que 17 autres classes : le concours a été gagné par la classe de Mme Tonnard avec la création d'un jeu de l'oie (des jeux de société et des livres ont été offerts).

-Intervention du CE2 au CM2 des services sanitaires avec des élèves en médecine et étudiants des écoles d'infirmiers sur le thème l'utilisation des écrans et du sommeil, les habitudes des enfants et les conséquences sur la santé.

-CP et CE2 puis CE1 et CE1/CE2 : projet rugby avec un éducateur et un stagiaire pour 6 séances.

-Financement par le Sou des écoles pour une activité tennis.

-GS/CP : USEP badminton, sortie vélo et rugby.

-Maternelle : Projet sur les continents et les animaux, prise de renseignements en cours sur une sortie à Touroparc

-CE1/CE2 et CE1 journée au musée de l'école d'autrefois le 11 mai. Journée « à l'ancienne » avec écriture à la plume par exemple.

Directeur : Il y a eu une prise de contact avec Maison âge et vie pour des projets mais il faut prendre rendez-vous.

Mairie : Il faudrait plutôt prévoir des animations avec le centre de loisirs du mercredi.

Directeur : Il faudra voir avec le Sou au retour des vacances pour l'organisation de la fin de l'année.

Parents d'élèves pour la cantine : Plusieurs parents se sont plaints que les enfants étaient assis sous le préau par n'importe quel temps (pas idéal pour la propreté des habits).

Mairie : L'appel se fait au sec au gymnase. Les élèves sont assis lors d'un incident, lorsqu'il y a eu un débordement et cela ne dure jamais bien longtemps.

Parents d'élèves : Pourquoi ne peuvent-ils pas porter leur bonnet à la cantine ?

Mairie : Normalement, ils ne se déshabillent pas. Il faudrait que, si cela se produit à nouveau, les parents contactent la responsable de la cantine directement.

Parents d'élèves : Des parents sont étonnés que leurs enfants soient sifflés pour avoir le calme.

Mairie : C'est le seul moyen d'intervention en situation dangereuse, pour alerter et que cela soit entendu de tous.

Parents d'élèves : Selon certains enfants, il y a une affiche où ils ont l'autorisation d'avoir un seul morceau de pain, mais visiblement ce n'est pas le cas pour tout le monde (certains enfants ont l'autorisation d'en prendre plus sans qu'on leur dise quelque chose)

Mairie : Il n'y a pas d'affiche ; une tranche est prévue au départ mais on peut se resservir. Education à ne pas gaspiller.

Parents d'élèves : Quels sont vos degrés de tolérance à la cantine? Et quelles sont les sanctions prises pendant le temps méridien?

Mairie : Il y a un règlement intérieur, une charte de bonne conduite avec des points (enlevés ou remis). Une rencontre est organisée avec les familles quand c'est nécessaire. Les enfants et les situations sont compliqués. Les mêmes problèmes sont rencontrés que ceux de l'école, voire pire.

Parents d'élèves : Qu'en est-il du projet cantine périscolaire ?

Mairie : On fait en sorte que les conditions d'accueil soient les meilleures possibles. Ce vendredi le projet sera choisi. Nouvel équipement prévu pour la rentrée 2025. Il y a une année de travaux : début avril 2024 : le périscolaire sera relogé à la bibliothèque qui ira à l'étage du château (les associations seront relogées dans la maison en face de l'église).

Directeur : Qu'en est-il du personnel de bibliothèque ?

Mairie : Personne pour le moment ne s'est présenté pour les « grands » malgré une ouverture de poste. On va voir si c'est possible avec Elodie qui s'occupe déjà des petits de prévoir des échanges de livres.

Questions parents : La végétalisation de la cour est-elle prévue dans le projet à 3M?

Mairie : C'est confidentiel pour le moment, un projet sera présenté au prochain conseil.

Mairie : Pour le ménage, une nouvelle responsable est nommée. Remise au point du suivi après un bilan dans chaque classe. Intervention le soir désormais et non plus à 4h30 le matin pour permettre un échange au besoin avec les enseignants.

Directeur : Remerciements pour le téléphone pour le bâtiment du cycle 3. Il faudrait vérifier le contrat pour savoir sous quelles conditions téléphoner. Remerciements pour la réparation des stores dans le bâtiment de cycle 3.

Directeur : Le photocopieur de la salle des maitres est en fin de vie.

Diffusion du compte-rendu de ce Conseil d'Ecole.

Il sera déposé sur le site de la mairie. Les familles qui en feront la demande, recevront une version papier. Ceci afin d'éviter des centaines de photocopies.

Date du prochain Conseil d'école : mardi 20 juin à 18h30 Salle du Centenaire.